

Paris, le 4 mai 2017

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'ADF s'engage pour l'apprentissage

Dominique BUSSEREAU, Président de l'Assemblée des Départements de France, a signé le 24 avril dernier avec Annick GIRARDIN, Ministre de la Fonction publique, une **convention pour l'apprentissage** avec **14 engagements** en faveur de la formation en alternance dans les Départements.

Le développement de l'apprentissage représente pour les Départements un **objectif prioritaire** au **service de l'emploi et de la formation** : chaque année, ils accueillent environ 1000 jeunes de 16 à 25 ans, quel que soit leur niveau de formation (CAP, BEP, BAC, BTS, BAC+5...).

Cette convention a notamment pour objectifs d'élargir le dispositif de l'apprentissage à de nombreux métiers exercés au sein des Départements, de valoriser les agents départementaux à travers la transmission des compétences, de permettre une prise en charge des jeunes apprentis et des maîtres d'apprentissage au titre de la cotisation versée par les Départements au Centre National de la Fonction Publique Territoriale.

A l'initiative du Ministère de la Fonction Publique des actions de promotion et de communication seront également organisées auprès des employeurs territoriaux, auprès des établissements de formation, des familles et des jeunes.

Les Départements ont à cœur de garantir aux jeunes apprentis de bonnes conditions de travail et les mêmes possibilités de formation continue que celles dont bénéficient les agents permanents. L'ADF promeut l'apprentissage et croit en sa modernité et son efficacité.

A PROPOS DE L'ADF :

L'Assemblée des Départements de France (ADF) est une association pluraliste qui réunit les Présidents des 102 Départements (96 Départements métropolitains et 6 ultra-marins). Elle remplit une triple mission :

- Représenter les Départements auprès des pouvoirs publics
- Constituer un centre de ressources permanent pour les Conseils départementaux
- Offrir aux élus départementaux les moyens de confronter leurs idées, d'échanger leurs expériences et d'arrêter des positions communes sur les grands dossiers nationaux.